

Mme Muriel PADAY née CHARVIER
198, impasse des Crisnaliens
74150 BLOYE
tel. 06.14.29.72.72
muriel.paday@wanadoo.fr

Bloye, le 1^{er} juin 2026

A l'attention de :
Monsieur/Madame le/la Commissaire Enquêteur
PLUi 2026 / Commune de Bloye 74150

Objet : Observation dans le cadre de l'enquête publique sur la révision du PLUi /
Demande de reclassement des parcelles nr B 1082 et B 1074 lieu-dit Ballentrand, Bloye.

Monsieur, Madame le Commissaire enquêteur,

Je souhaite déposer la demande ci-après dans le cadre de l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours :

Je suis propriétaire des parcelles nr B1082 et B1074 à Bloye 74150 au lieu-dit Ballentrand, représentant une superficie totale de 925m², constituant le lot nr. 5 selon bornage effectué par le cabinet DAVIET-BISSON, géomètre à Rumilly, le 3 juillet 2019 (copie division ci-jointe).

Dans le projet de PLUi arrêté j'ai constaté que ces parcelles ont été retirées de la zone constructible et classées en zone agricole.

Je sollicite le réexamen de ce classement et le maintien des parcelles B1074 et B1082 en zone constructible pour les motifs suivants :

- Ces parcelles ne relèvent pas d'un espace agricole ou naturel : sur ces parcelles se trouvait la maison d'habitation ainsi que des garages de mes arrières grands-parents, habitations que j'ai dû faire démolir en 2019 (ci-joint photo de l'habitation et garage avant démolition ainsi que celle des parcelles en l'état actuel sur lesquelles subsiste une partie du mur côté ouest qui constitue le soutènement du terrain en amont).
- Ces parcelles étaient constructibles au PLU précédent (zonage UC2) ; elles avaient été l'objet d'une division en lots en 2019 dont elles constituaient le lot n°5 (division effectuée par le cabinet de géomètre DAVIET-BISSON, copie ci-jointe).
- Ces parcelles, de par leur nature et leur emplacement, rendent toute exploitation agricole impossible : le terrain est composé de cailloux et de broussailles sans terre végétale, il n'a jamais été exploité en prairie ou culture et nécessite un entretien manuel.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir reconsidérer le classement de ces parcelles en zone constructible pour les raisons évoquées ci-dessus.

Je me tiens à votre disposition lors de vos permanences afin de vous apporter toute précision nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

6 P.J. . 2 Photos : ancienne habitation et terrain après démolition
. 1 copie plan de division en date du 03/07/2019
. Extraits du PLUi opposable et du PLUi projeté
. Extrait cadastral 2026

M PADAY



Concedue:
seigneur

PADAY-CHARVIERE

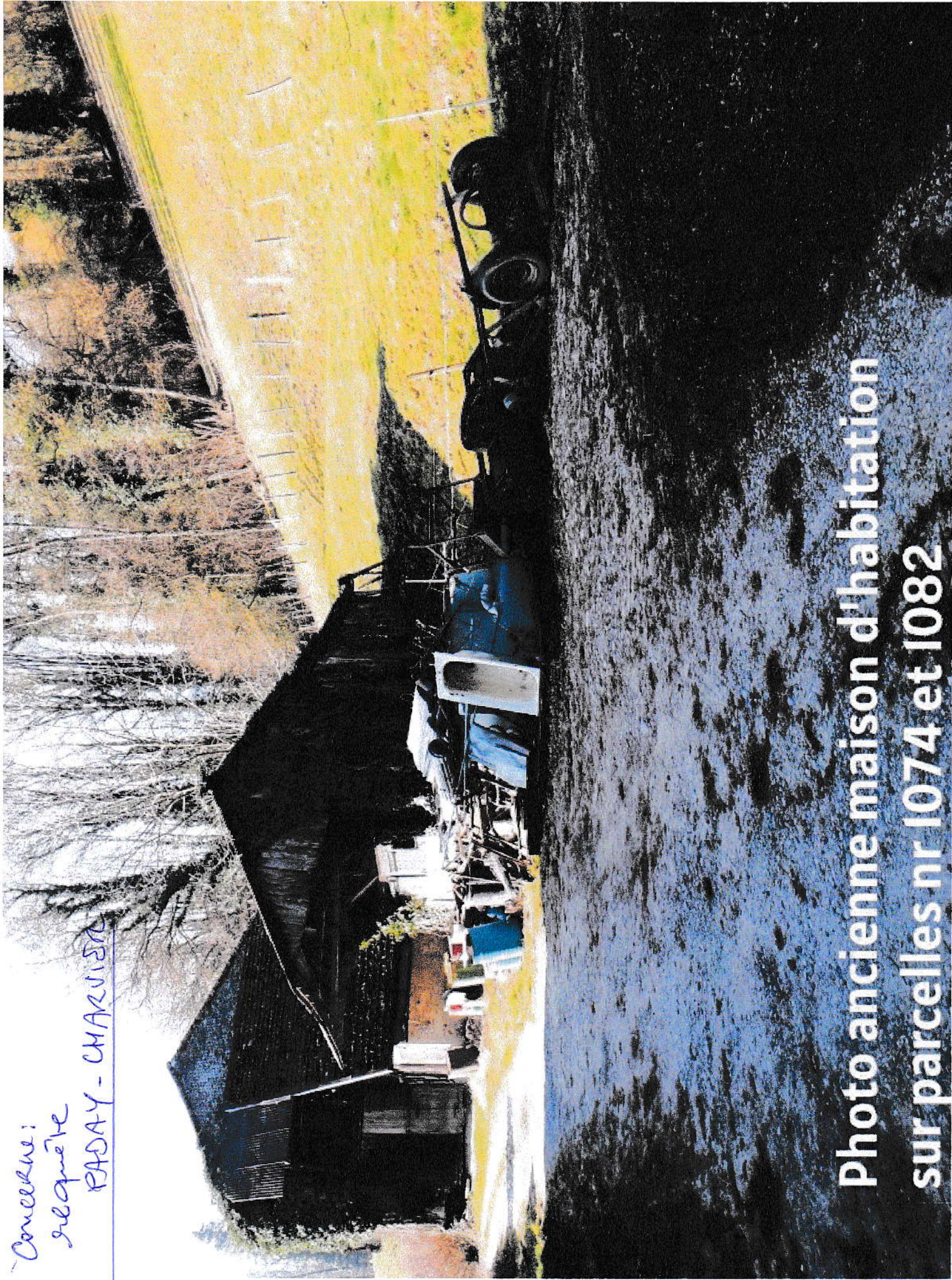


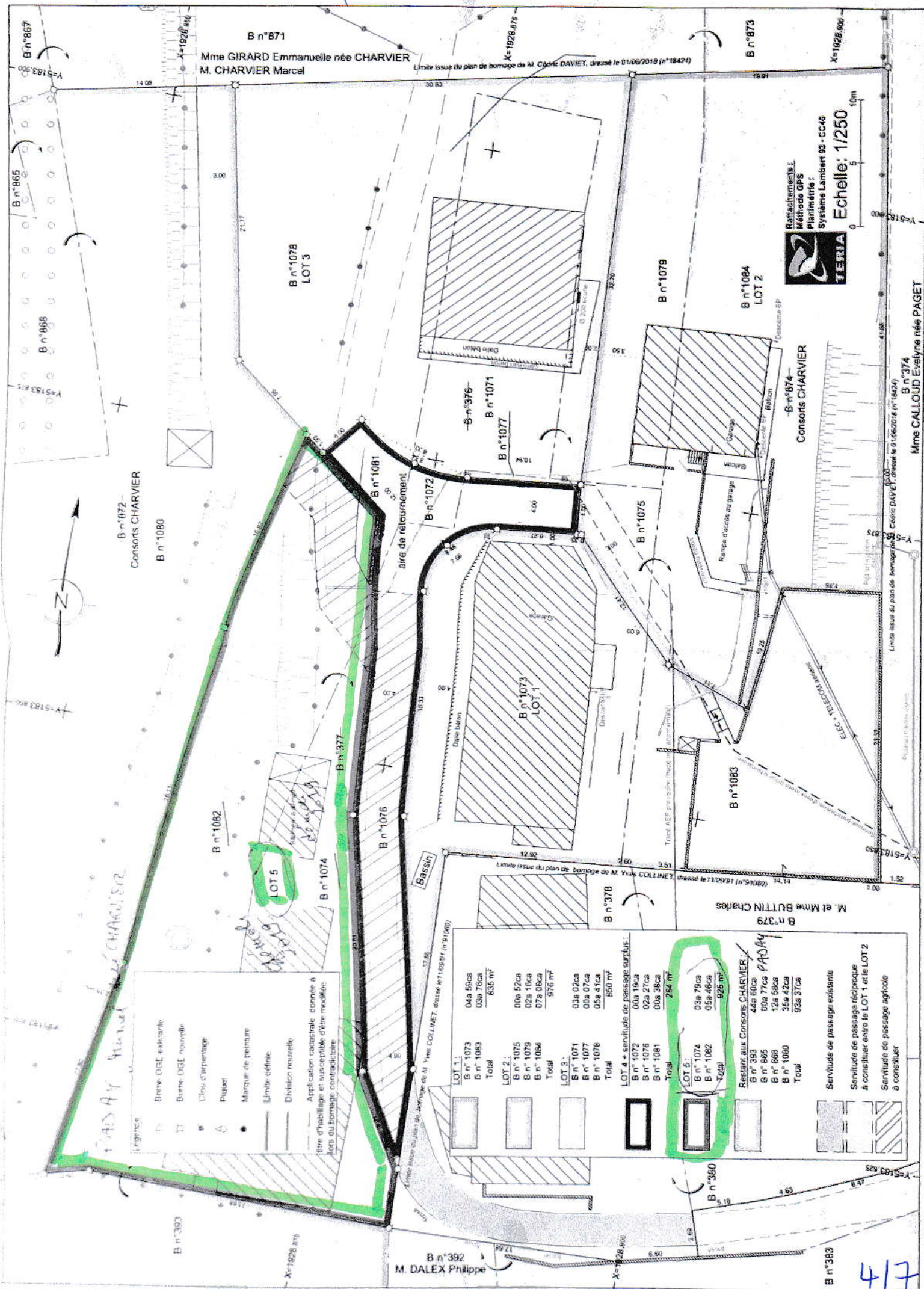
Photo ancienne maison d'habitation
sur parcelles nr 1074 et 1082

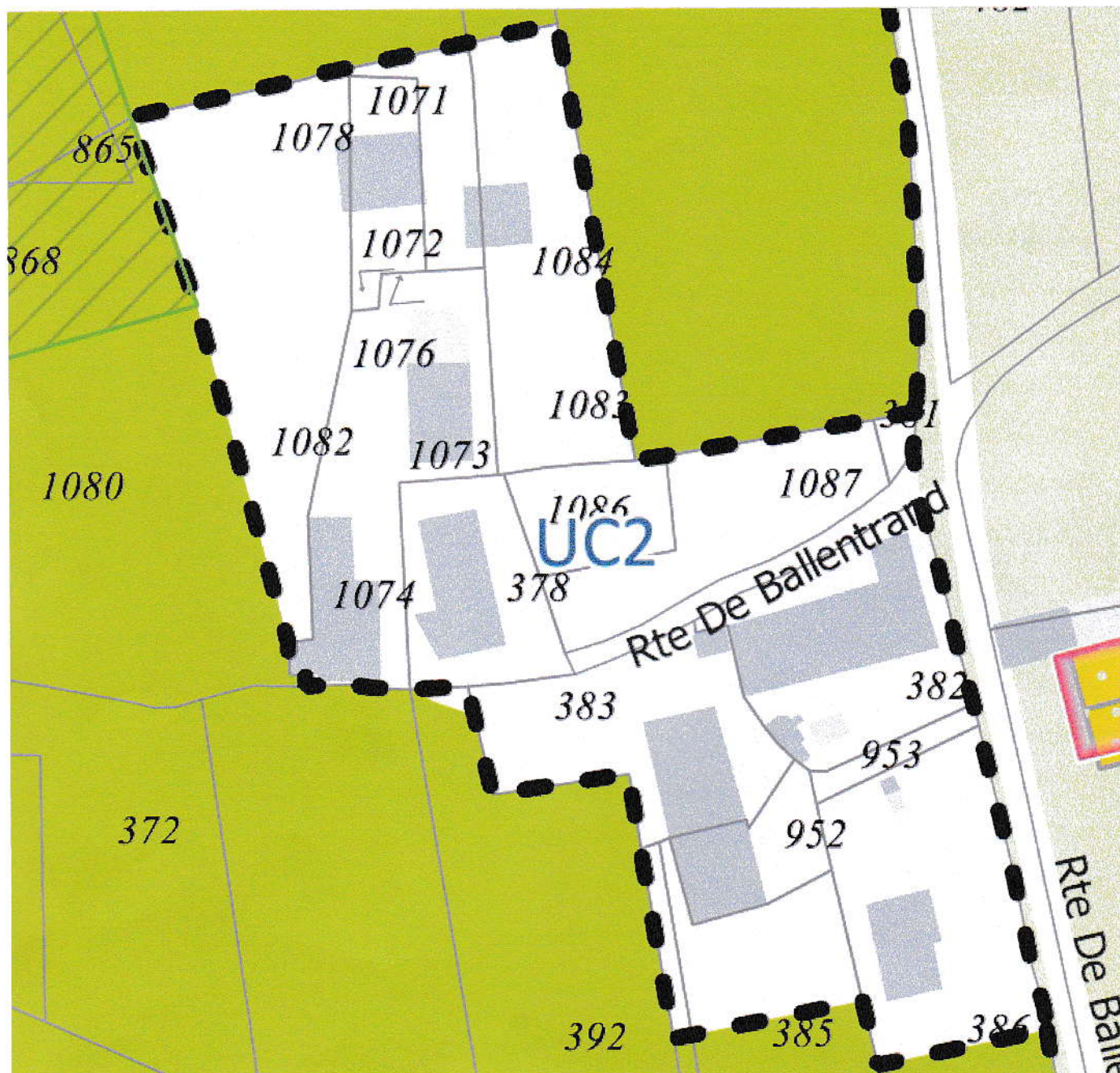
Concern: Regnier PADAY - CHARVIER

B 7082

B 7074

PHOTO DU TERRAIN
JUIN 2016





concernant: Requête PADAY-CHARVIER

extrait PLU opposable

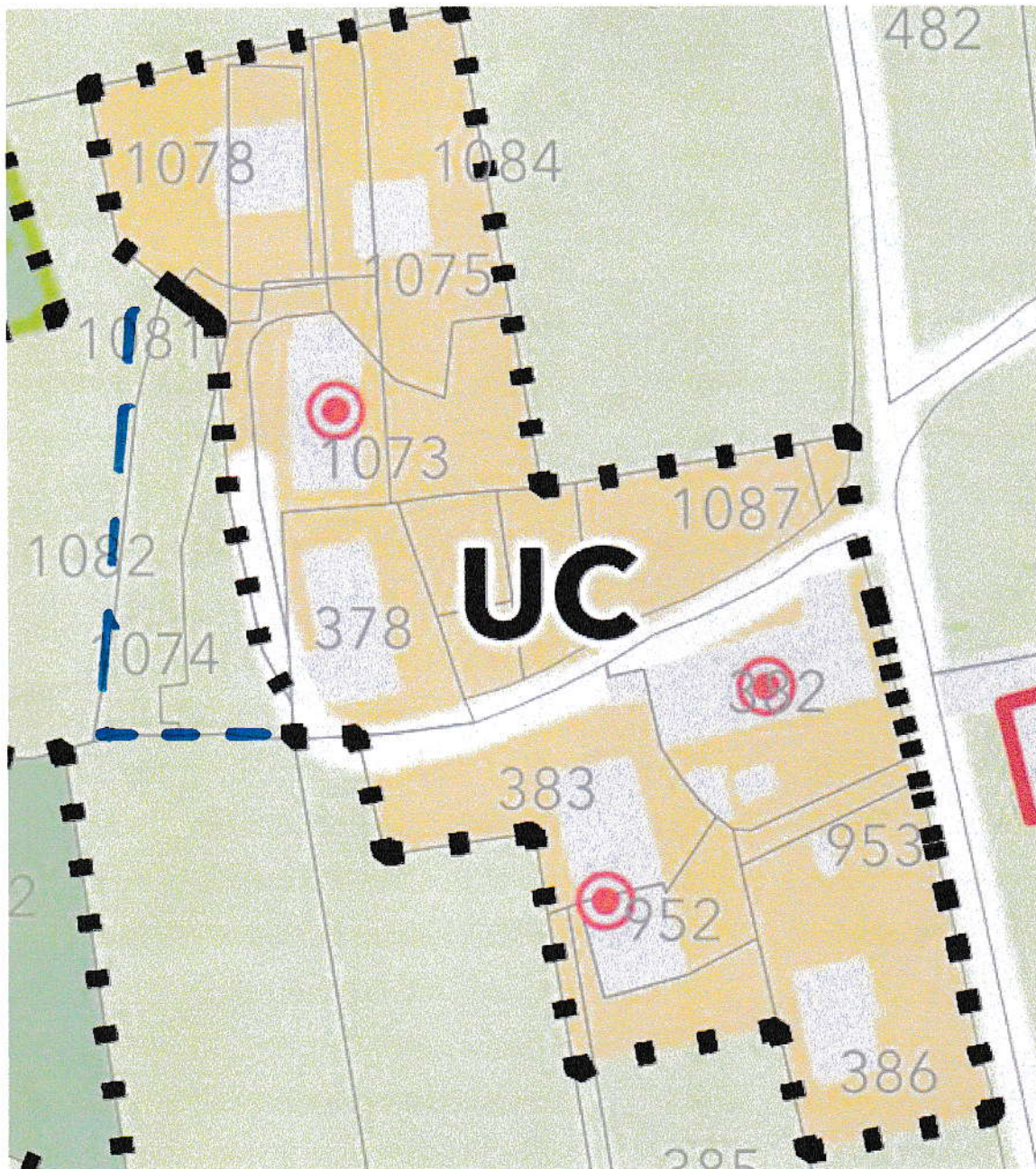
page 517

Sujet : PLUi

De : muriel paday <muriel.paday@wanadoo.fr>

Date : 27/05/2026, 13:50

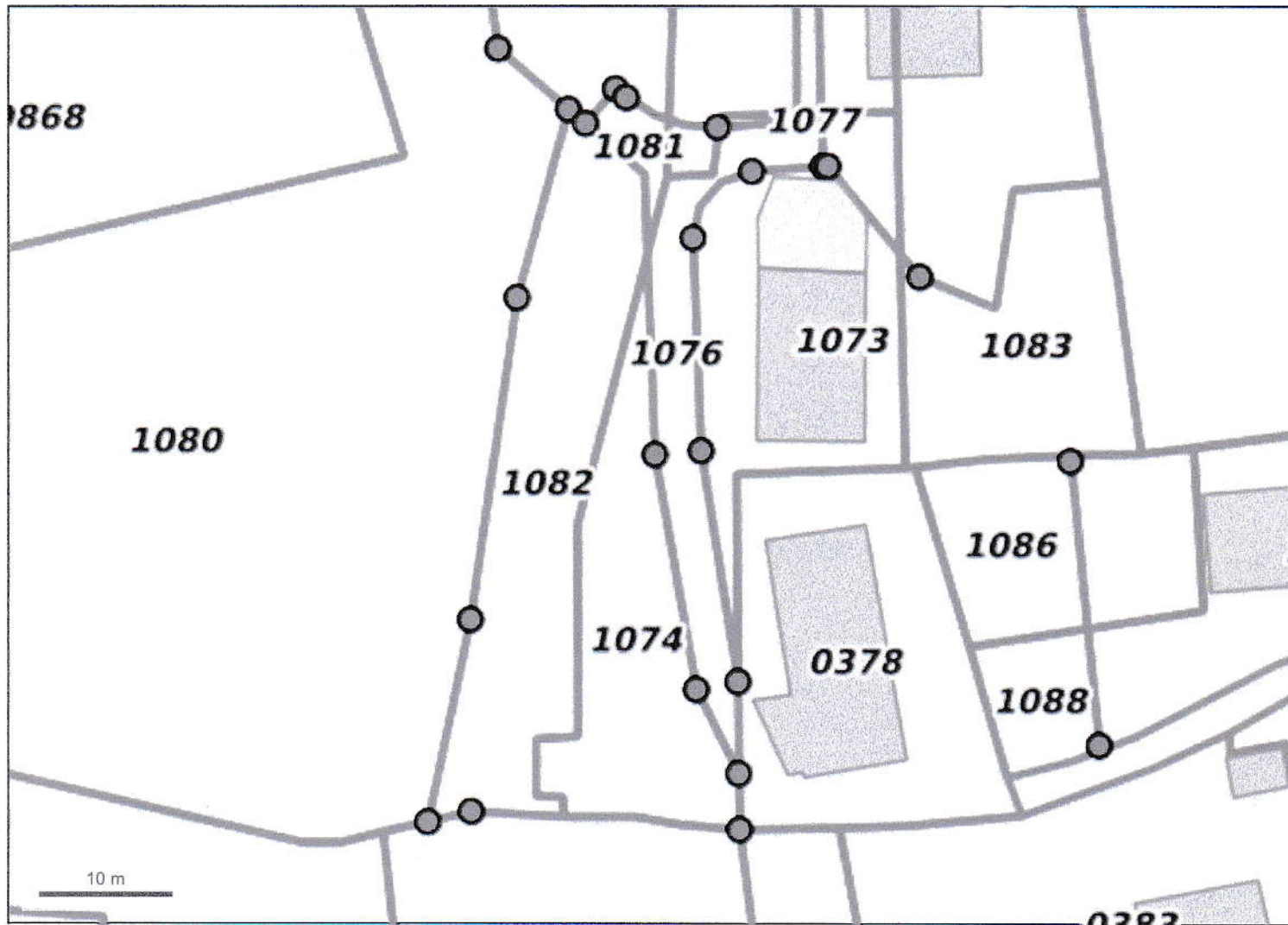
Pour : Muriel Paday <muriel.paday@wanadoo.fr>



Concernant: Requête PADAY - CHARVIER

PLUi projeté

page 6/7



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 5° 56' 48" E
Latitude : 45° 49' 00" N

Requête PADAY-CHARVIER Muriel Lieu-dit Ballentrand